



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

Nexpublica

# Le MENSUEL

Juin 2025

## L'état du travail - baromètre CFDT 2025

Comment se portent les travailleurs et les travailleuses en 2025 ? Quel est leur état d'esprit ? Leur rapport au travail ? Ce sont les questions auxquelles répond ce premier baromètre réalisé par la CFDT.

Le travail, qui occupe le quotidien d'une majorité de personnes en France, est un sujet qui passe trop souvent hors de radar. Si pour la plupart des salarié.es, des agentes et agents des fonctions publiques le travail est une source de satisfaction voire d'épanouissement (ce que revendique la CFDT depuis toujours) il n'est pas parfait : manque de reconnaissance, impact négatif sur la santé mentale et physique, inégalités femmes/hommes, place trop importante dans la vie, manque d'accompagnement face aux changements, etc. Ces réalités ne peuvent et ne doivent pas être ignorées. C'est le sens de ce baromètre : mettre en lumière la diversité des situations, des problématiques et y apporter des solutions concrètes !



## Actualités CSE – Prestations sociales

### Les en-cours de livraison/distribution :

- ✓ Bon de rentrée scolaire : prévu la 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin
- ✓ Chèques vacances ANCV Connect : juin/juillet 2025 par notification de mail
- ✓ Chèques vacances ANCV papier : juin/juillet 2025 dans les agences

### Les prochaines ouvertures - Du 26 août au 4 novembre 2025 :

- ✓ Demande de chèques culture (en version dématérialisée) avec une livraison prévue le 6 novembre

### Les annuelles - Du 1er janvier au 31 décembre :

- ✓ Cinéma 15 tickets à tarif réduit (50% pris en charge par le CSE)
- ✓ Activités Sportives et Culturelles (50% des dépenses avec un plafond de 150€ en 2025)
- ✓ Vacances enfants de 20% à 60% en fonction du quotient familial (20 jours max)
- ✓ Prime naissance / adoption (190€ à réception d'un justificatif)

### Les projets collectifs par agence :

Le CSE affecte un budget dédié à l'organisation d'activités locales et collectives au niveau des agences. Ce budget est de 60€ par salarié rattaché à l'agence et est non reportable sur l'année suivante alors **PENSEZ A ORGANISER DES ACTIVITES/SOIREES AVEC VOS COLLEGUES**



**Contactez vos  
représentants**



## Actualités CSE – Réunion de CSE

La réunion CSE du 22 mai 2025 s'est déroulée à Montpellier. Les points suivants ont été abordés :

### 1. Approbation du PV : Réunion ordinaire du 24 avril 2025

Le PV n'a pu être reçu et relu assez rapidement pour être approuvé par le CSE. Il sera disponible lors de la réunion ordinaire de juin.

### 2. Suivi des effectifs de Nexpublica France à fin avril 2025.

2 entrées en CDI pour 9 départs avec 1 départ à la retraite, 3 démissions, 2 licenciements, 1 fin de CDD et 2 ruptures conventionnelles. Nous devrions avoir des jours meilleurs en mai pour les embauches. Cela se tend dans certaines équipes à la suite de départs non remplacés, n'hésitez pas à contacter vos représentants **CFDT** pour nous remonter les difficultés rencontrées.

### 3. Situation économique à fin avril 2025 (Intervention du Président de Nexpublica France)

Le revenu récurrent continue de progresser au détriment des ventes de licences, ce qui correspond au choix de la politique commerciale de l'entreprise.

L'activité Finances doit rentrer une licence significative au mois de mai qui va permettre de rétablir le déséquilibre actuel.

L'EBITDAC continue de progresser suivant le budget. Globalement la marge progresse suivant la progression de la souscription. Cela va se renforcer sur le second trimestre avec le développement de notre offres CLOUD.

La direction envisage un renommage de tous les produits en facilitant la reconnaissance par nos clients avec une logique homogène.

Une piste de réflexion serait : Nexpublica + domaine

Par exemple : Nexpublica RH, Nexpublica Finance, Nexpublica Transport, ...

### 4. Présentation du rapport Mercer

Mercer est devenu notre nouveau gestionnaire en remplacement de Verspieren mais il est aussi le conseil auprès de la direction (en remplacement de la société Adding), pour les choix « stratégiques » pour garder rentable notre mutuelle santé (Generali) et notre prévoyance (AG2R).

Mercer est venu présenter au CSE le bilan de l'année écoulée 2024 sur la mutuelle santé. Celui-ci est équilibré, ce qui est normal pour ce genre de contrat.

En effet, les cotisations entrantes (ce que l'on donne à Mercer via nos prélèvements sur la feuille de paie) et les remboursements effectués sont à l'équilibre sur le contrat global.

Si on détaille un peu plus, on se rend compte que les cotisations salariés + enfants sont largement bénéficiaires, les cotisations conjoints déficitaires.

C'était l'explication avancée pour augmenter les cotisations conjoints.

On se rend compte qu'avec la hausse de ces cotisations, le contrat va être largement bénéficiaire pour Mercer.

La **CFDT** et l'ensemble des organisations syndicales ont donc demandé qu'un point à 6 mois soit fait, afin de contrôler cela.



## 5. Point sur l'activité transport

Nous avons profité d'être à Montpellier pour rencontrer Corinne Salvignac qui dirige l'activité Pégase : transport scolaire, transport adapté aux personnes handicapées et depuis peu, du transport des usagers commerciaux.

L'équipe est basée sur le site de Montpellier. Le logiciel gère les inscriptions au réseau, la facturation, les lignes de transports (interconnexion et horaires) et même la cartographie pour une meilleure offre de transport.

L'objectif de l'année est la fin de la migration de Pégase2 vers Pégase3 (opération complexe qui prendra fin cette année), et une montée en puissance de Pégase3 qui ne sera plus que le seul produit à ce jour à maintenir.

## 6. Bilan par Business Unit des entretiens d'évaluation et professionnel pour la campagne 2024.

Depuis le 31 décembre 2024, l'accès à TalenSoft n'est plus possible pour visualiser nos Entretiens annuels et professionnels. Un nouvel outil va être présenté en CSE au mois de juin, celui-ci ne reprendra pas les données de Talensoft cependant chaque salarié pourra consulter ses entretiens depuis 2022 sous le format PDF.

Le référentiel métier Nexpubli.ca sera à l'ordre du jour du prochain CSE.

## 7. Point d'avancement de l'enquête RPS en cours au sein de l'activité Astre RH

Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des salariés de l'activité Astre RH le 2 juin. Réponse attendue pour le 15 juin.

Le vendredi 6 juin, une première analyse des résultats sera faite afin d'en tirer des premières tendances.

Le 16 juin commencera les entretiens pour les salariés volontaires.

Le 26 juin, un bilan complet sera fait grâce à vos retours écrits et oraux.

La **CFDT** encourage les salariés de cette activité à participer à cette enquête pour déterminer le malaise rencontré suite à la réorganisation de cette équipe.

## 8. Consultations :

### 8.1 Consultation sur la mise en place du SIRH PeopleSpheres

PeopleSpheres est un agrégateur de contenu de toutes les données RH.

Le service RH aura donc un outil fiable qui leur fera gagner beaucoup de temps et évitera la ressaisie des données dans de multiples logiciels. L'information sera donc plus fiable.

Le service RH pourra donc consacrer son temps à des tâches à plus forte valeur ajoutée.

Pour chaque salarié, l'accès à ses données se fera via un portail web qui centralisera toutes les informations. C'est la première étape (mais non la moindre) vers notre autonomie RH.

### 8.2 Information en vue de la consultation sur le déménagement du site de Chauray

Dans la continuité de notre séparation avec Inetum, une recherche est en cours de nouveaux locaux pour Chauray.

Quelques sites ont été visités, cela semble bien parti.

### 8.3 Information en vue de la consultation sur le déménagement du site de Lyon Tangram

Dans la même dynamique de séparation avec Inetum, des locaux sont recherchés pour le site nexpubli.ca à Lyon.



## 8.4 Consultation sur la mise en place de la charte informatique Nexpublica France (annexe n°1 du règlement intérieur) suite à la sortie de l'UES Inetum recueil de l'avis

Une première charte informatique nous avait été présentée. Elle n'était qu'une copie de celle d'Inetum, et ne répondait en rien à une vraie charte informatique qu'on était en droit d'attendre.

La CFDT et les organisations syndicales avaient faits de nombreuses remarques, mais aucune n'a été prise en compte.

Le vote de cette charte a donc été logiquement reporté par la direction, afin de tenir compte de nos remarques.

## 8.5 Consultation sur la mise en place de la charte éthique Nexpublica France (annexe n°2 du règlement intérieur) suite à la sortie de l'UES Inetum- recueil de l'avis

Une charte éthique a été présentée au CSE. Celle-ci est obligatoire pour de nombreux appels d'offre. Elle a été validée par le CSE.

## 9. Questions diverses

- Qu'en est-il des erreurs constatées sur les bulletins de salaires : les compteurs de congés, la prise en compte du télétravail, le calcul des tickets restaurants

Comme l'a précisé Doriane Marcon, c'est le bulletin de salaire qui fait référence.

Le compteur Chronotime est donc erroné, un comble quand on sait que c'est un logiciel de chez nous.

Une évolution est prévue afin corriger cette anomalie.

Donc si vous avez utilisé Chronotime pour solder vos jours de congés sur le mois de mai, faites attention.

L'erreur est sur les jours d'ancienneté.

Le prochain CSE se tiendra à Niort le 26 juin 2025.

## Commission Paritaire Mai 2025

Réunion du 05 au 06 mai

Lors des 5 et 6 mai derniers, la commission paritaire a étudié les propositions d'accord de la Direction concernant l'intéressement, l'accord intergénérationnel et le congé menstruel. Après avoir pris en compte les demandes des organisations syndicales lors de la réunion du 17 avril dernier, la Direction nous a soumis ses propositions.

### Accord sur le congé menstruel

La Direction a présenté une proposition d'accord qui limite l'application de celui-ci aux femmes atteintes d'endométriose et après la reconnaissance du statut de travailleur handicapé (RQTH) de la salariée, qui pourra alors bénéficier de 6 jours de congé exceptionnel par an.

La CFDT et les autres organisations syndicales soulignent que les propositions sont insuffisantes et demandent que l'avis médical soit transmis à la médecine du travail pour valider ce droit. De plus, elles insistent pour que les autres maladies invalidantes reconnues par l'OMS soient prises en compte et que le nombre de jours de congé soit augmenté à 2 jours par cycle soit 26 jours.



## Accord intergénérationnel

Le projet de la direction s'appuie sur l'ANI (Accord National Interprofessionnel) de novembre 2024.

La Direction ne souhaite pas mettre en place la retraite progressive à 80% avec maintien des cotisations patronales retraites à 100 %.

## Accord sur le Compte Epargne Temps (CET)

Le sujet a été rapidement évoqué, mais la Direction n'a pas encore eu le temps d'y réfléchir.

## Accord sur l'intéressement

Un projet a été présenté par la Direction, elle propose :

- Une enveloppe proposée d'1 million d'euros, soit près de trois fois moins que les 2,8 millions d'euros alloués à la participation versée en 2025 au titre des résultats de 2024.
- Deux indicateurs de calcul (Croissance du Revenu Récurrent (40%) et EBITDAC (60%)) uniquement fondés sur les prévisions budgétaires.
- Si tous les objectifs sont atteints, le montant de l'intéressement s'élèverait à environ 800 euros après prélèvements sociaux pour chaque salarié.
- Le périmètre de calcul de l'intéressement est Nexpublica consolidée (France + filiales + Espagne + Maroc)
- Les bénéficiaires sont les salariés de Nexpublica France, Ilex ne bénéficie donc pas de l'intéressement mais sont inclus dans le périmètre de calcul comme l'Espagne.

Réunion du 27 mai

Lors de la réunion du 27 mai, la commission paritaire a continué à aborder les sujets précédemment évoqués.

## Accord sur le congé menstruel

Suite aux remarques faites par la CFDT concernant les différentes maladies autres que l'endométriose, la direction accepte de prendre en compte toutes les maladies mais impose que la salariée soit RQTH. La CFDT déplore que cette reconnaissance soit obligatoire alors que la médecine du travail s'est dite compétente sur le sujet.

## Accord intergénérationnel

La direction a reporté les échanges sur ce sujet sine die.

## Accord sur l'intéressement

L'enveloppe proposée n'a pas évolué du montant de 1 M€ et loin des 2,8 M€ consacrée à la participation qui sera versée en 2025 au titre de l'année 2024.

## Accord sur le Compte Epargne Temps (CET)

La Direction ne souhaite pas ouvrir des négociations sur ce sujet.





Vos contacts Cfdt ne sont pas que des noms sur une liste, ce sont des élus engagés à vos côtés...



Gérald Baes

**Délégué Syndical (Montpellier)**  
[gerald.baes@cfdt-nexpublica.com](mailto:gerald.baes@cfdt-nexpublica.com)  
06.72.46.49.07



Eric Castelain

**Délégué Syndical (Reims)**  
[eric.castelain@cfdt-nexpublica.com](mailto:eric.castelain@cfdt-nexpublica.com)  
06.99.94.89.63



Karen Chiaretto

**(Reims)**  
[karen.chiaretto@cfdt-nexpublica.com](mailto:karen.chiaretto@cfdt-nexpublica.com)



Catherine Laboue-Goumy

**Référente Harcèlement et Agissements Sexuels (Reims)**  
[catherine.laboue-goumy@nexpublica.com](mailto:catherine.laboue-goumy@nexpublica.com)  
06.80.08.49.23



Julie Machado

**Déléguée Syndicale (Reims)**  
[julie.machado@cfdt-nexpublica.com](mailto:julie.machado@cfdt-nexpublica.com)



Gilbert Saliou

**Délégué Syndical (Aix-en-Provence)**  
[gilbert.saliou@cfdt-nexpublica.com](mailto:gilbert.saliou@cfdt-nexpublica.com)  
06.07.84.00.25

